



CSO Vibraye du 17 Octobre 2021

Mesures sanitaires en vigueur

Le Port du masque  est obligatoire pour accéder à la buvette, la tribune du jury et les sanitaires

Utilisez le gel hydroalcoolique  mis à disposition

Limitez les attroupements à 6 personnes maximum

Utilisez le paiement sans contact  pour vos règlements

La consommation debout au bar est interdite

Les tables sont limitées à 6 personnes maximum

L'accès à la tribune du jury est limité à un concurrent à la fois

Utilisez le site <https://kairosevent.fr/> pour consulter les résultats

**En appliquant ces mesures, vous contribuez à la survie des
compétitions équestres et du sport, Merci !**